

- Notre vision -

Dans le cadre du maintien à domicile, nous, Direction et Personnel du **Service Provincial d'Aide aux Familles** (SPAF), visons l'Amélioration Continue de nos services, afin de les adapter en permanence au contexte présent.

- Notre mission -

Depuis 1957, nous sommes un service d'aide aux personnes actif dans les 38 communes de la Province de Namur. Concrètement, nous proposons différents services :

- Nos Aides Familiales/Familiaux accompagnent au domicile, une population fragilisée par l'avancée en âge, la maladie, le handicap, les difficultés sociales. Elles/ils veillent au jour le jour, au maintien de l'autonomie de la personne, en faisant appel à ses capacités ;
- Nos Gardes à domicile Alzheimer (H/F) sont spécialement formé(e)s pour accompagner au mieux, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs Aidants Proches ;
- Nos Aides Ménagères/Ménagers Sociales/aux prennent en charge, au domicile de personnes fragilisées et/ou isolées, les tâches techniques consacrées exclusivement à l'entretien de la maison ;
- Nos Ouvriers Polyvalents constituent une aide technique (travaux de bien-être et de sécurité), au domicile de nos Bénéficiaires ;
- Nos deux véhicules *MobiSPAF*, conduits par nos Aides Familiales/Familiaux, adaptés pour des personnes en perte d'autonomie et réservés à nos Bénéficiaires, ont pour but de les accompagner là où ils le souhaitent (hôpital, pharmacie, courses...)

*« L'aide est un acte conforme à la nature,
ne te laisse jamais d'en recevoir et d'en apporter ... »* Marc Aurèle.

- Nos actions -

Nous menons à bien notre vision et notre mission, en :

- Développant une structure d'accueil, de soutien administratif, social et technique, adaptée au cadre de fonctionnement et respectueuse des lois et des réglementations dont dépendent ces différents métiers ;
- Respectant les volontés des Bénéficiaires, de leurs aidants et leur famille ;
- S'imprégnant des constats, suggestions ou questions provenant de nos professionnels de terrain et des Bénéficiaires ;
- Formant de manière continuée ;
- Permettant aux professionnels de s'adapter aux situations nouvelles et aux réalités du métier ;
- Analysant constamment l'évolution du secteur ;
- Travaillant en partenariat, et en interdisciplinarité, avec le réseau qui entoure nos champs d'activité ;
- Innovant sans cesse via le développement de nouveaux outils adaptés et diversifiés.

> Le respect de chacun de nos Bénéficiaires

> La transparence

> La confiance réciproque

> Le développement du travailleur dans son rôle de partenaire

> La solidarité

> L'honnêteté

> La liberté de choix dans le respect des règles de déontologie et du statut des métiers

> L'attention au bien-être du travailleur